

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article920>



Journée internationale des personnes handicapées

- Pôle inclusif - Elèves à Besoins Educatifs Particuliers - Scolarisation des élèves en situation de handicap -



Date de mise en ligne : mardi 5 décembre 2017

Copyright © Circonscription de Saint Valéry en Caux - Tous droits réservés

La journée internationale des personnes handicapées est célébrée, depuis 1992, le 3 décembre de chaque année.

À l'initiative de l'Organisation des Nations Unies, elle vise à mieux faire connaître les personnes en situations de handicap et les avantages que présente leur inclusion dans notre société.

Ce n'est pas uniquement ce 3 décembre mais tout au long de l'année que devraient être organisées, dans les écoles et dans les établissements scolaires, des actions de sensibilisation autour de l'école inclusive, afin de permettre à la communauté éducative de réfléchir et d'échanger sur le handicap, sur l'acceptation des différences, sur le vivre ensemble...

Le Pôle ASH du département est mobilisé à vos côtés. De nombreuses ressources sont déjà à disposition.

Parmi celles-ci, une action conjointe de trois associations majeures (APAJH, APF et UNAPEI) proposent aux élèves de conduire cette réflexion et d'animer ces débats.

L'édition 2017-2018 s'adresse prioritairement aux élèves de CM2. Divers supports (affiches, textes, articles, vidéos, animations, ...) sont proposés pour permettre d'organiser des séances d'information dans les classes. Ces outils sont présentés sur le site www.ecole-inclusive.org



Les enseignants ont également la possibilité d'identifier des bénévoles des réseaux associatifs susceptibles de se rendre disponibles pour participer à ces actions de sensibilisation.

Vous trouverez en pièces annexées deux des ressources disponibles, mais n'hésitez pas à retrouver toutes les autres (et notamment les vidéos) sur le site.